Insee Analyses
Pays de la Loire

N° 49
Septembre 2017

Les entreprises ligériennes créées en 2010 toujours plus pérennes qu'au niveau national

En 2015, dans les Pays de la Loire, les entreprises créées cinq ans auparavant sont plus souvent encore en activité qu'en France de province. Ceci est notamment le cas dans le secteur de la construction. Dans la région, les entreprises cumulent davantage de facteurs favorables : les sociétés sont plus nombreuses et l'investissement de départ est plus élevé. Le profil du créateur, notamment son expérience, joue également sur la réussite. Les différents facteurs sont souvent liés. En 2015, 8 800 personnes travaillent dans les 3 200 entreprises toujours en activité, soit 6 % de moins qu'à la création. La création de postes au sein des entreprises pérennes ne compense pas toujours les pertes d'emplois. L'emploi salarié est désormais prépondérant alors qu'en 2010, l'emploi non salarié était majoritaire. L'évolution de l'emploi dépend également du secteur d'activité : le nombre d'emplois diminue fortement dans le commerce.

Pierre Chaillot, Mathilde Rocheteau, Insee

Les créations d'entreprises contribuent au renouvellement du tissu productif et au développement de l'emploi sur les territoires. Au cours du premier semestre 2010, dans les Pays de la Loire, 5 000 entreprises ont vu le jour dans le secteur marchand hors agriculture et hors auto-entrepreneuriat. La pérennité des entreprises diffère selon leurs caractéristiques initiales et selon le profil du créateur (catégorie juridique, secteur d'activité, situation antérieure, expérience, etc.). L'État et la Région mettent en place des outils de financement et d'accompagnement à la création d'entreprises, parfois ciblés sur des profils de créateurs spécifiques. Connaître le profil des entrepreneurs et les facteurs favorables à leur réussite contribue à adapter les politiques aux spécificités des Pays de la Loire.

Les entreprises des Pays de la Loire résistent mieux

Cinq ans après leur création, les entreprises ligériennes créées en 2010 résistent mieux que celles de France de province. En effet, en 2015, 3 200 sont toujours en activité, soit 63,6 % contre 59,7 % en France de province *(figure 1)*. Cette pérennité est plus élevée que celle des entreprises créées en 2006 : dans les Pays de la Loire, seules 53,9 % étaient toujours en activité cinq ans après. Ces dernières ont fait face à une conjoncture moins clémente due à la crise financière. Par ailleurs, le profil des créations a évolué, en lien notamment avec la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur en janvier 2009. Les entrepreneurs aux projets les plus modestes sont susceptibles d'avoir opté pour ce nouveau régime. Au cours du premier semestre 2010, 7 700 auto-entreprises ont été créées, soit 1,5 fois plus que les entreprises classiques analysées ici.

Pour les entreprises créées en 2010, l'écart entre la région et la France de province s'accentue chaque année pour

1 Les entreprises des Pays de la Loire plus pérennes

Taux de pérennité dans les Pays de la Loire et en France de province (en %)

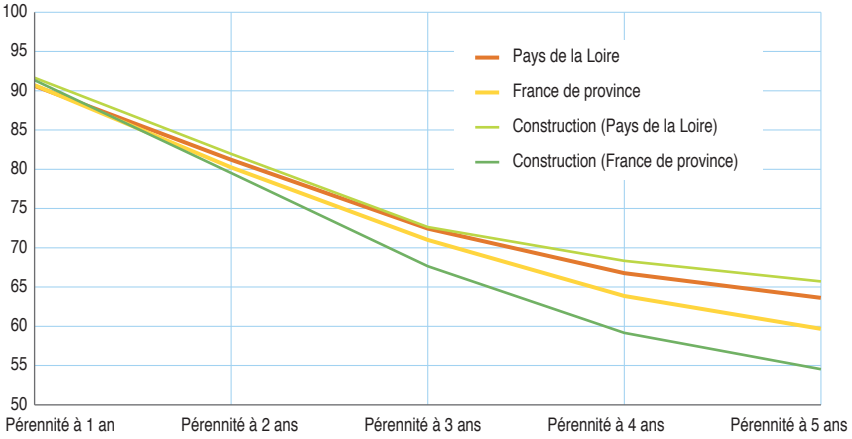

Champ : entreprises des secteurs marchands hors agriculture et hors auto-entrepreneuriat créées au cours du premier semestre 2010.
Source : Insee, Enquête Sine 2010, interrogations 2010, 2013 et 2015.

Région PAYS DE LA LOIRE
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
Insee

atteindre 4 points en 2015. Cette différence est liée aux caractéristiques plus favorables des entreprises des Pays de la Loire, en particulier leur statut. À la création, les sociétés sont plus nombreuses dans la région : 61 % contre 57 % en France de province. Or, elles sont plus durables que les entreprises individuelles. L'investissement de départ est aussi plus conséquent : 47 % des entreprises ligériennes investissent plus de 16 000 euros, contre 41 % en France de province. La répartition par secteur d'activité est semblable à celle de France de province. Dans tous les secteurs, la pérennité des entreprises de la région est meilleure ou pas significativement différente du niveau national.

Des situations contrastées par département

En 2010, 40 % des entreprises créées dans les Pays de la Loire sont en Loire-Atlantique, un poids semblable à celui du département dans le tissu économique ligérien. Les entreprises de Loire-Atlantique sont les plus pérennes à cinq ans (66 %). À l'opposé, dans la Sarthe, elles ont moins de chances de survie (59 %). Les entreprises de Loire-Atlantique se distinguent surtout par leur secteur d'activité : une entreprise ligérienne sur deux créée dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques est installée en Loire-Atlantique.

Les entreprises de la construction réussissent mieux en Vendée, le taux de pérennité à cinq ans s'élève à 80 %. Leur investissement de départ est plus élevé. Les entreprises du commerce sont plus exposées aux cessations dans le département ; elles y sont surreprésentées au moment de la création.

En comparaison avec la région, les sociétés sarthoises sont moins pérennes même si elles le sont toujours plus que les entreprises individuelles. Dans la Sarthe, les jeunes sont plus nombreux à créer leur entreprise : en 2010, un entrepreneur sur quatre a moins de 30 ans.

La construction est en meilleure santé dans la région

La meilleure pérennité des entreprises ligériennes s'explique surtout par la relative bonne santé de la construction. Si le secteur souffre de la crise, les entreprises de la construction sont plus souvent en activité au bout de cinq ans dans les Pays de la Loire qu'en France de province (11 points d'écart). Dans la région, une entreprise sur six créée en 2010 appartient au secteur de la construction. Le taux de création d'entreprises dans ce secteur est inférieur à la France de province ; seules les entreprises aux caractéristiques plus favorables seraient créées. À cinq ans, la pérennité des entreprises de ce secteur (66 %) est semblable à la moyenne régionale tous secteurs confondus. Au niveau national, les entreprises de ce secteur ont une pérennité plus faible que les autres : elles contribuent négativement au taux de survie.

L'industrie et les activités de services administratifs et de soutien favorisent aussi les Pays de la Loire ; le taux de pérennité y est supérieur de 10 points à celui de France de province. Cependant, leur part est moindre dans le tissu économique (respectivement 8 % et 6 % des créations).

À l'opposé, les entreprises du commerce survivent moins que les autres dans les Pays de la Loire. Elles représentent un quart des entreprises créées en 2010. Comme en France de province, seule une entreprise du commerce sur deux est en activité cinq ans après sa création.
En 2015, le taux de pérennité des entreprises de l'hébergement-restauration descend sous la moyenne régionale. En 2013, le secteur se distinguait avec un taux supérieur de 5 points à la moyenne ligérienne.

Créer une société avec un investissement élevé améliore la pérennité

La catégorie juridique est le facteur qui influe le plus sur la pérennité. Les sociétés sont plus souvent en activité cinq ans après leur création (72 %) que les entreprises individuelles (50 %). Dans la région, les entreprises créées dans la construction sont plus souvent des sociétés que dans l'ensemble des secteurs. En revanche, en France de province, la situation est inverse. Cet écart contribue à la meilleure pérennité des entreprises ligériennes de la construction.

Le secteur d'activité est le deuxième critère le plus influent sur la pérennité. Les trois quarts des entreprises de l'enseignement, santé et action sociale sont toujours en activité, cinq ans après leur création. Les entreprises individuelles représentent pourtant 77 % des entreprises de ce secteur, contre 40 % tous secteurs confondus. L'activité rassemble notamment les professions médicales et paramédicales qui s'inscrivent dans la durée.

Plus l'investissement de départ est élevé, plus les entreprises sont pérennes : le taux de pérennité diffère de 20 points entre les entreprises ayant investi moins de 8 000 euros et celles ayant investi plus de 80 000 euros (respectivement 57 % et 78 %). D'ailleurs, les sociétés investissent davantage que les entreprises individuelles. L'effet est encore plus marqué dans le commerce : lorsque l'investissement est inférieur à 16 000 euros, seulement 40 % des entreprises créées survivent, contre 57 % en moyenne régionale. Dans la région, les entreprises de la construction investissent davantage à la création, ce qui explique aussi leur meilleure pérennité qu'en moyenne nationale : 65 % des créateurs investissent plus de 8 000 euros contre 53 % en France de province *(figure 2)*. Par la suite, les entreprises de la construction investissent davantage en continu ; leurs besoins de matériel sont permanents contrairement à d'autres secteurs dont l'effort est concentré au démarrage.

En lien avec les moyens financiers, les entreprises avec salariés à la création survivent davantage (75 % de pérennes à cinq ans, contre 63 %). La réussite de l'entreprise est également liée à l'obtention d'un emprunt bancaire à la création : 69 % des entreprises dont le gérant a emprunté sont toujours en activité à cinq ans, contre 59 % pour les autres. Démarrer son entreprise avec un investissement élevé grâce au crédit sécurise l'activité. Cependant, les emprunts sont souvent accordés aux entreprises présentant moins de risques. De même, ces entreprises obtiennent plus souvent un prêt en cours d'exercice pour investir ou gérer leurs besoins de trésorerie.

2 Dans les Pays de la Loire, les entreprises de la construction investissent davantage

Part des entreprises de la construction selon leur investissement de départ (en %)

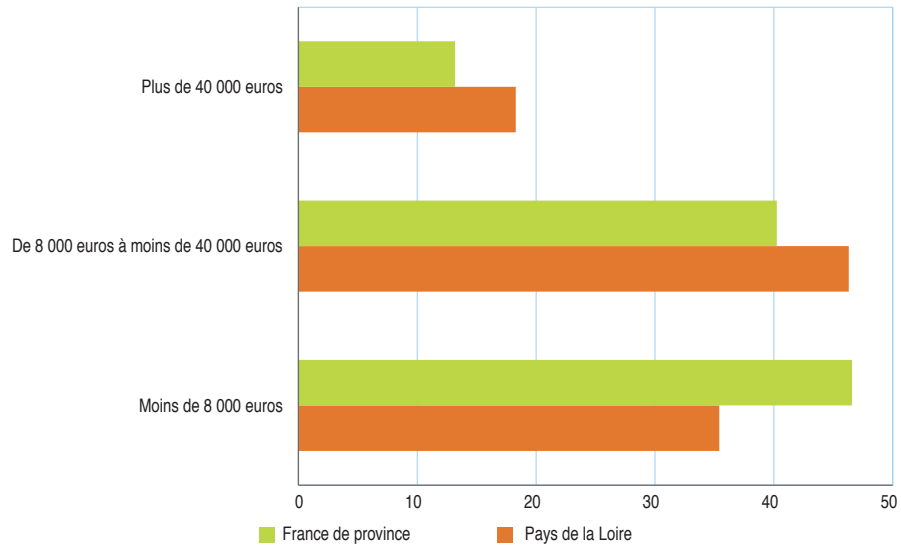

Source : Insee, Enquête Sine 2010, interrogation 2010.

L'expérience du créateur favorise la réussite du projet

Un entrepreneur avec une expérience dans son secteur avant la création a plus de chances de fêter le cinquième anniversaire de son entreprise. Le taux de pérennité de ces entreprises est de 68 %, soit 10 points de plus que lorsque le créateur n'a aucune expérience dans le domaine. Un jeune entrepreneur manque souvent d'expérience : une entreprise sur deux dont le créateur a moins de 25 ans survit au-delà de cinq ans. La pérennité augmente avec l'âge du créateur, puis elle diminue lorsque l'entrepreneur a plus de 50 ans. Plusieurs dispositifs aident les jeunes entrepreneurs : Accre jeunes entrepreneurs, statut étudiant-entrepreneur, jeune entreprise universitaire, Créa Jeunes, Cap'Jeunes. Ils permettent d'obtenir des formations, un accompagnement par des professionnels, une prise en charge des dépenses de démarrage ou encore une prime à la création.

Les chômeurs et les inactifs avant la création de leur entreprise (2 100 créateurs) réussissent moins bien : 56 % des entreprises créées par des personnes sans emploi perdurent cinq ans après leur création. Cependant, à caractéristiques égales, la condition d'emploi avant la création n'a pas d'incidence sur la pérennité. Certains demandeurs d'emploi peuvent être particulièrement éloignés de l'emploi et avoir davantage de difficultés à rendre leur projet viable. Ils peuvent également se lancer dans des secteurs moins propices. Ainsi, différentes politiques publiques nationales ou régionales soutiennent ces créations, notamment le Nouvel accompagnement pour la création ou la reprise d'entreprise (Nacre) ou l'Aide aux demandeurs d'emploi créant ou reprenant une entreprise (Accre). Lorsque l'objectif du créateur est essentiellement d'assurer son propre emploi, l'entreprise cesse plus rapidement : le taux de pérennité est alors de 61 %.

3 L'emploi salarié augmente tandis que l'emploi non salarié diminue

Nombre d'emplois salariés et non salariés dans les entreprises créées en 2010

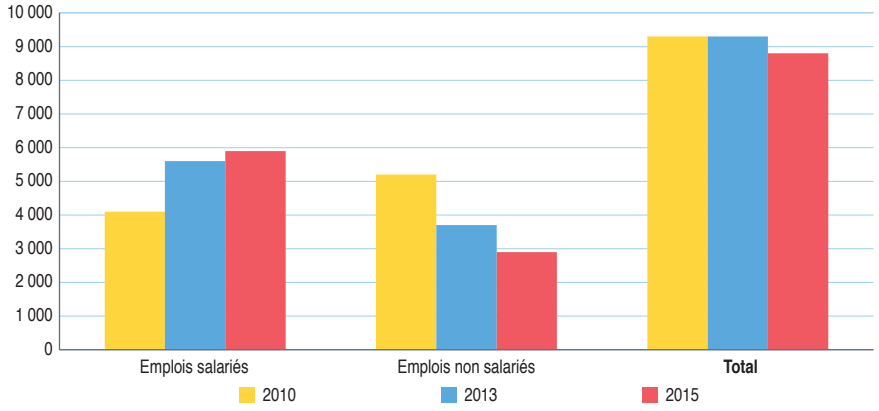

Source : Insee, Enquête Sine 2010, interrogations 2010, 2013 et 2015.

Les femmes sont en situation moins favorable au démarrage

Les entreprises créées par des hommes sont plus pérennes que celles des créatrices. À cinq ans, 65 % des entreprises créées par des hommes sont pérennes, contre 59 % pour celles des femmes. L'écart entre hommes et femmes se creuse pour les situations les moins favorables. Il est plus élevé pour les peu ou pas diplômés, et dans le commerce. Cependant, à caractéristiques égales, les femmes ont autant de chances de faire perdurer leur entreprise que les hommes. La différence de pérennité au bout de cinq ans s'explique par les structures d'entreprises créées et les profils des créateurs : les femmes cumulent plus de facteurs défavorables. Par exemple, une femme sur deux crée une entreprise individuelle, la somme investie au démarrage est alors plus faible. De même, elles sont plus souvent éloignées de l'emploi avant d'entreprendre. *A contrario*, trois ans après leur création, à caractéristiques égales, les entreprises des femmes étaient moins pérennes que celles des hommes.

Les femmes créent moins souvent leur entreprise : au premier semestre 2010, 27 % des entreprises sont créées par des femmes alors qu'elles représentent 48 % des actifs dans les Pays de la Loire. Elles entreprennent dans des secteurs différents : 14 % d'entre elles créent une entreprise dans l'enseignement, la santé et l'action sociale contre 4 % des hommes. En revanche, 5 % des femmes créent une entreprise dans les secteurs de la construction et 4 % dans l'industrie, contre respectivement 21 % et 9 % pour les hommes. Les femmes qui créent leur entreprise sont un peu plus jeunes et plus diplômées que les hommes. Des dispositifs soutiennent l'entrepreneuriat des femmes tels que le Fond de garantie pour la création, la reprise, le développement d'entreprise à l'initiative des femmes (FGIF) qui facilite l'obtention des prêts bancaires.

Les créations d'emplois ne compensent pas les pertes dues aux cessations

En 2015, 8 800 personnes travaillent dans les entreprises toujours en activité, soit 6 % de moins qu'à la création *(figure 3)*. L'emploi baisse entre 2013 et 2015 uniquement en raison des disparitions d'entreprises. Ces destructions ne sont pas compensées par des embauches dans les entreprises pérennes. Pendant cette période, au sein des entreprises

Davantage d'anciens salariés parmi les créateurs de 2014

Entre 2010 et 2014, le statut du gérant avant la création de son entreprise évolue : en 2014, moins de chômeurs et d'indépendants créent leur structure alors que plus d'anciens salariés se lancent dans l'entrepreneuriat. Ces évolutions sont différentes selon les départements. Les créateurs sont beaucoup plus nombreux à être salariés avant la création qu'en 2010, notamment en Loire-Atlantique et en Vendée. La part des femmes parmi les créateurs reste stable. En Loire-Atlantique et en Vendée, la part de seniors parmi les entrepreneurs s'accroit par rapport aux créateurs de 2010. La pérennité des entreprises créées en 2014 dépendra notamment des caractéristiques à la création et du contexte économique.

En 2014, dans tous les départements ligériens, les créateurs sont en premier lieu des salariés, puis des chômeurs. En revanche en 2010, les chômeurs étaient les plus nombreux, sauf en Mayenne. Ils représentaient 36 % des créateurs dans la région, contre 32 % pour les salariés.

Davantage d'anciens salariés et moins de chômeurs parmi les créateurs d'entreprises de 2014

Part en 2014 des créateurs d'entreprise par catégorie et évolution par rapport à 2010 (en %)

	Situation antérieure			Âge	
	Chômeurs	Salariés	Indépendants	Moins de 30 ans	50 ans ou plus
Loire-Atlantique	↓ 25	↑ 48	↓ 18	17	↑ 21
Maine-et-Loire	↓ 28	↑ 45	↓ 18	↑ 24	19
Mayenne	29	45	↓ 18	21	22
Sarthe	↓ 29	↑ 45	16	19	21
Vendée	↓ 31	↑ 45	↓ 14	17	↑ 22

Lecture : les flèches indiquent une augmentation significative (rouge) ou une diminution (bleu) de la part de 2014 par rapport à 2010. En Loire-Atlantique, en 2014, 25 % des créateurs d'entreprise étaient chômeurs avant la création. Cette part a diminué par rapport à 2010.

Source : Insee, Enquêtes Sine 2010 et 2014.

pérennes, autant de postes sont créés que détruits. Les entreprises sécurisent leurs emplois plus qu'elles n'en développent. Les suppressions de postes de non-salariés sont compensées par des créations de postes salariés. En revanche, sur les trois premières années, l'emploi restait stable. Les créations d'emplois compensaient les suppressions de postes des entreprises pérennes comme des entreprises cessées.

Les emplois salariés sont désormais majoritaires alors que la situation était inverse au moment de la création. En 2015, un gérant sur quatre a un conjoint qui participe à la vie de l'entreprise. Entre 2013 et 2015, le conjoint non salarié devient salarié (43 %), ou il quitte l'entreprise (48 %). Ainsi, en 2015, seulement 1 % des gérants déclarent que leur conjoint participe à la vie de l'entreprise en tant que non salarié, contre 15 % en 2013.

Si 28 % des entreprises créées en 2010 ferment leur porte avant 2013, seules 8 % ont cessé entre 2013 et 2015. Cette deuxième période correspond à une phase de stabilisation économique. Les entreprises ont moins de besoins pour investir et gérer leur trésorerie. Par exemple, durant les trois premières années, 99 % des entreprises investissent contre 60 % au cours des deux années suivantes. Les investissements sont majoritairement des achats de matériel de production, de véhicule et de bureautique.

Emploi : trois secteurs gagnent, trois perdent

Entre 2010 et 2015, l'emploi augmente fortement dans trois secteurs : l'industrie, les activités de services administratifs et de soutien et les autres activités telles que le transport, l'information-communication, la finance et l'immobilier *(figure 4)*. Le gain d'emplois dans les entreprises pérennes est plus fort que la perte due aux cessations d'entreprises. À l'inverse, l'emploi diminue dans l'hébergement-restauration, la construction et le commerce. Dans ces secteurs, les créations d'emplois au sein des entreprises pérennes ne compensent pas les suppressions de postes dues aux cessations. Dans le commerce, les pertes d'emplois s'expliquent par les nombreuses cessations d'entreprises. Le secteur de la construction perd des emplois malgré un taux de pérennité élevé. Les emplois perdus par les cessations ne sont pas compensés par la création de postes dans les entreprises pérennes. ■

4 Le nombre d'emplois diminue fortement dans le commerce

Évolution de l'emploi par secteur et contributions des entreprises cessées et pérennes entre 2010 et 2015 (en %)

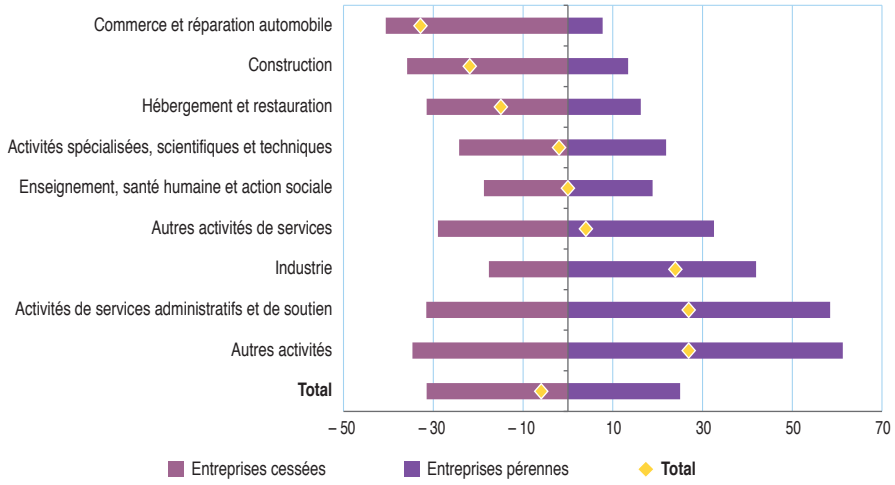

Lecture : entre 2010 et 2015, dans l'industrie, le nombre d'emplois augmente de 42 % du fait des entreprises pérennes, tandis qu'il diminue de 18 % du fait des cessations d'entreprises. Au total, le nombre d'emplois s'accroît donc de 24 %.
Source : Insee, Enquête Sine 2010, interrogations 2010, 2013 et 2015.

Sources et définitions

Le **Système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine)** est un dispositif permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises. 118 000 entreprises, hors auto-entrepreneurs, créées au cours du premier semestre 2010 en France entière sont incluses dans le champ de l'enquête, qui couvre l'ensemble des activités économiques marchandes non agricoles. Dans les Pays de la Loire, environ 3 000 créateurs représentant près de 5 000 entreprises ont été enquêtés à trois reprises : en 2010, en 2013 et en 2015.

Création d'entreprise : mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Ce concept, harmonisé au niveau européen, inclut aussi la réactivation d'entreprise après une interruption de plus d'un an et la reprise d'entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, du point de vue de l'activité et de la localisation. Dans les enquêtes Sine, sont exclues les entreprises ayant vécu moins d'un mois et les « activations économiques » correspondant à des immatriculations dans Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) avant le 1er janvier 2010.

Taux de pérennité à n ans : ensemble des entreprises créées au cours du premier semestre 2010 ayant atteint leur nième anniversaire, rapporté à l'ensemble des entreprises créées au cours du premier semestre 2010.

Effet spécifique de chaque facteur sur la pérennité : les nombreux facteurs influençant la durée de vie des entreprises ne sont pas indépendants les uns des autres. La régression logistique permet d'obtenir l'effet « toutes choses égales par ailleurs » de chaque variable intégrée au modèle. Les variables prises en compte dans le modèle ayant un effet significatif sont la catégorie juridique, le secteur d'activité, le type de création, les moyens nécessaires, le nombre de salariés à la création, la création facilitée par des relations, l'expérience, la situation professionnelle, le niveau de diplôme et l'âge du créateur. On peut ainsi conclure et quantifier la plus grande (ou moins grande) pérennité des entreprises possédant une caractéristique par rapport à celles en possédant une autre.

Cette étude est issue d'un partenariat entre l'Insee, la Région (Cécile André, Cédric Poissonnet), le Sgar (Line Chinchole) et la Direccte (Joseph Coëdel) des Pays de la Loire.

Insee Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication
Pascal Seguin
Rédactrice en chef
Anne-Gaël Mocaer
Bureau de presse
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9689
© INSEE Pays de la Loire
Septembre 2017

Pour en savoir plus

- Béziau J., Bignon N., *Les entreprises créées en 2010 : plus pérennes que celles créées en 2006, touchées par la crise*, Insee Première, n° 1639, mars 2017.
- Richet D., Thomas S., *Les créateurs d'entreprises en 2014 : moins de chômeurs et des projets plus modestes qu'en 2010*, Insee Première, n° 1600, juin 2016.
- Chesnel H., Clausse A., *Trois ans après leur création, 3 entreprises sur 4 sont toujours en activité*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 13, mai 2015.

Insee
Mesurer pour comprendre